

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

6419

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RASSID Saïd

Date de naissance :

16/08/1965

Adresse :

529 lot Haj Fath casablanca

Tél. :

0661566363

Total des frais engagés :

917,5

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. MERINI M.F.
Chirurgien Pédiatre
21, Rés. Pasteur Place Charles Nicolle
N° 20 - CASABLANCA
Tél.: 022.29.69.16 - Fax: 022.29.69.3

Date de consultation :

27/01/2012

Nom et prénom du malade :

RASSID

Age :

36

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète abdome

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

28/01/2012

Signature de l'adhérent(e) :

casablanca

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
| 27/09/2021 | C3 | 1 | 3000 Dhs | INP : <i>Dr. MERINE M.F.</i> Chirurgien Dentiste 31, Rés. Particulier Place Charles Nicolle No 21 - CASABLANCA 33023 CASABLANCA Chirurgien Dentiste Dr. MERINE M.F. No 21, Rés. Particulier Place Charles Nicolle 33023 CASABLANCA |
| 27/09/2021 | C | 1 | Centbel | |

| EXECUTION DES ORDONNANCES | | |
|---|--------------|-----------------------------------|
| Cachet du Pharmacien du Centre de Santé | Date | Montant de la Facture |
|  | 28 Janv 2021 | 17.50 DT. ICE: 000459360000038 |

| ANALYSES - RADIographies | | | |
|--|----------|------------------------------|------------------------|
| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|  CENTRE DE RAYONNEMENT IBN EL AÏACH Dr. Aboim 11, Rue Lyautey 13002 - CASABLANCA 2023-02-04 | 22/01/21 | P545 | 660,00 DH |

| AUXILIAIRES MEDICAUX | | | | | | Montant détaillé des Honoraires | |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|--|
| Cachet et signature du Particien | Date des Soins | Nombre | | | | | |
| | | A M | P C | I M | I V | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Professeur Mohamed Faouzi MERINI

الدكتور محمد فوزي المريني

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

إختصاصي في جراحة الأطفال

Chirurgien Pédiatre

Chirurgie viscérale, Thoracique

Urologie pédiatrique

Pr. MERINI M.F.
Chirurgien Pédiatre
Face Institut Pasteur
21, Rés. Pasteur Place Charles Nicolle
N° 20 - CASABLANCA
Tél.: 0522 296 916 - Fax: 0522 296 935 - Gsm : 0661 241 100
Bd. Abdelmoumen
Cabinet : 21, Rés. Pasteur Place Charles Nicolle
N° 20 - CASABLANCA
Tél.: 0522 296 916 - Fax: 0522 296 935 - Gsm : 0661 241 100

Casablanca le

27 JAN 2021

Ramid. Nahmouk

17,50

1. Défécation

enne x 3 y x 5 j

T = 17.50 DH

27/1/21



Pr. MERINI M.F.
Chirurgien Pédiatre
Face Institut Pasteur
21, Rés. Pasteur Place Charles Nicolle
N° 20 - CASABLANCA
Tél.: 0522 296 916 - Fax: 0522 296 935 - Gsm : 0661 241 100
Bd. Abdelmoumen



PPV 17 DH 50
PER 01/23
LOT J 253

17,50



Cabinet: 21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolle
Bd. Abdelmoumen - CASA - Tél. : 0522 296 916 - Fax : 0522 296 935 - Gsm : 0661 241 100

Clinique: 50, Bd Abderrahim Bouabid (Ex. Djerada) - Oasis - Casablanca
Tél. : 0522 231 818 / E-mail : prmerinifaouzi@hotmail.fr

28 Jany 2021

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologue
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologue
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

4011m0347

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : P'NERINI

Nom et prénom : MAHMOUD RASSID Age : 22.10.1999

Date du prélèvement : 21/01/2021 Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement : Hippocrate

Renseignements cliniques :

.....

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre
 - Date des dernières règles :
 - Autres : Ponction Liquide
 - Traitements éventuels :

Date: _____

21(01) 24

Signatureur MERINI M-F
Chirurgien Pédiatre
Gabinet n° 21 Rue Pasteur (Face Institut Pasteur)
Plaie Charles Nicolle
Rd Abdelloumen - Casablanca - Tel : 0522 29 69 11
Fax : 05 22 29 69 35

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA21000173

CASABLANCA, le 26/01/2021

Date de facturation 26 / 01 / 2021

Médecin traitant Pr. MERINI

Patient Enf Mahmoud RASSID - 000348

Demande référence H211AR0347

Demande reçu le 22/01/2021

Liste des examens

A Payer 600,00 Dhs

coefficient-P 545

Mode de règlement Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS

ICE : 001808260000087 INPE : 91120584 INPE du Laboratoire : 093002954

Dr. A. RIFKI



مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **22/01/2021**
Edité le : **25/01/2021**

Notre réf. : **H211AR0347**
Prescripteur : **Pr. MERINI**
Patient(e) : **Enf Mahmoud RASSID**

Organe : **Appendice**
(Appendicite)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pièce d'appendicectomie avec son méso mesurant 7,5cm de long (0,5-0,7cm de Ø) à séreuse et à méso congestifs et violacés par places.

A la coupe, la lumière appendiculaire proximale a un contenu stercoral et hémorragique avec atrophie pariétale.

L'examen microscopique montre une lumière appendiculaire dilatée occupée par un matériel fibrino-hématique et stercoral. La muqueuse appendiculaire est atrophique, tapissée par un épithélium cylindrique mucipare riche en cellules caliciformes avec présence d'une exocytose leucocytaire. Le chorion est congestif renfermant de nombreux follicules lymphoïdes hyperplasiques à centres germinatifs et un infiltrat inflammatoire lympho-histiocytaire et granulocytaire avec involution fibro-adipeuse de la sous muqueuse. La musculeuse et la séreuse sont congestives.

Conclusion

- Appendicite aiguë catarrhale ;
- Absence de spécificité ou de malignité.

Dr A. RIFKI

CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant BERGE
Tél: 0522.20.23.02 - Casablanca